

RASSEMBLEMENTS NATIONAUX JEUNES MASCULINS ET FEMININS 6x6

regroupera les 30 et 31 mai et 1^{er} juin 2014, à Villefranche de Rouergue (12) au maximum 16 équipes masculines et féminines.

Chaque équipe est composée de joueurs ou de joueuses né(e)s en 1997, 1998, 1999 ou 2000.

Il constitue la phase finale des Rassemblements Interrégionaux (s'il y en a eu). Le nombre d'équipes masculines et féminines retenues pour la phase finale est déterminé en cours de saison en fonction :

- du nombre d'équipes disputant régulièrement des compétitions départementales ou régionales UFOLEP ;
- du nombre d'équipes participant à la phase qualificative inter régionale ;
- des possibilités locales d'organisation.

Phase qualificative (**selon le nombre d'inscription, le plus souvent les équipes sont qualifiés directement pour le rassemblement**).

La CNS Volley-Ball confie aux commissions sportives départementales et régionales l'organisation de rassemblements inter régionaux d'équipes masculines et féminines en Mars.

RAPPEL ET NOUVELLE REGLE

Peuvent participer aux rassemblements **des équipes départementales constituées de joueurs appartenant à au moins 2 associations du département affiliées à l'UFOLEP.**

Les joueurs(es) doivent être licenciés avant le 28/02/2014 (date d'inscription au Rassemblement National Jeunes 2014). **Montant des frais d'inscriptions 28 €.**

**RASSEMBLEMENT NATIONAL JEUNES
DES 30- 31 MAI et 1^{ER} juin 2014
A VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (12)
FEUILLE D'ENGAGEMENT**

A remplir en un exemplaire par équipe et à adresser **avant le 28 février 2014**, à votre délégation départementale UFOLEP qui l'expédiera dûment visé au responsable :

**Monsieur SARDA Philippe
UFOLEP 81
11 rue Fonvielle
81000 ALBI
Mail : phsarda@hotmail.fr**

✂-----

Comité départemental :

Nom, prénom du responsable de la délégation (majuscule)

.....

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

N° de téléphone dom : Travail : Portable :

Email :

Engage des équipes : **Jeunes surclassés de 13 & 14 ans et jeunes de 15 & 16 ans**
..... équipes masculines équipes féminine

Le droit d'engagement est de 28 € par équipe (chèque libellé au nom de l'UFOLEP CNS Volley-Ball et joint à la demande)

A : le :

Signature Cachet du comité départemental